

PROTOCOLE de DESTRUCTION de NID de FRELON ASIATIQUE au FUSIL de CHASSE

Voici donc le retour d'expérience de la **destruction expérimentale au fusil**, réalisée en Finistère à Locmélar, d'un nid de frelons asiatiques à plus de 20 mètres dans un peuplier le Vendredi 24/10/14 à la tombée de la nuit à 19h30 (heure d'été). Cette destruction a eu lieu au fusil car les autres méthodes ne pouvaient pas être opérantes dans le contexte du site. Voici le "protocole" mis en œuvre lors de l'opération.

Cette méthode ne peut s'appliquer que dans des conditions environnementales propices, c'est à dire qu'il doit y avoir une zone libre (sans habitations) à l'opposé du tir pour la retombée des plombs. Elle doit s'appliquer à la tombée de la nuit afin d'avoir présents au nid l'ensemble de la population frelon. S'il s'agit d'une zone humide (fréquent), utiliser les plombs spécifiques adaptés à cet environnement.

Le calibre du fusil est le 12 (plus grande capacité de plombs) et les plombs utilisés sont du N° 1 ou 2 dans le canon le plus choqué afin de déstructurer le nid. Cette cartouche devra être tirée d'abord, dans le canon correspondant à la 2^{ème} détente. Le canon correspondant à la 1^{ère} détente est équipé d'une cartouche à plombs n°6 qui sera tirée tout de suite après la première. Les 4 tireurs font feu de leurs deux cartouches à suivre puis, le 5^{ième} tireur disposant de plomb N°10 ou « grisette » N°12 dans les 2 canons tirera ses deux cartouches immédiatement (1/2 seconde) après les autres tireurs pour assurer un arrosage global du nid et de son environnement au cas où quelques insectes auraient pu passer au travers de la 1^{ère} salve (8 cartouches). Plus la hauteur du nid sera importante et plus les canons devront être choqués (resserrés à l'embouchure). Pour 20 m de haut, un fusil classique convient très bien.

Élément primordial : un compte à rebours doit être lancé afin de synchroniser le départ du feu des quatre premiers tireurs en simultané. Étant donné le bruit provoqué, il est souhaitable d'équiper les tireurs de protections auriculaires individuelles. Il n'est pas utile de prévoir un voile de protection pour les tireurs car aucun frelon ne quittera le nid vivant.

Il y avait 7 tireurs alignés présents mais 5 est le nombre minimal indispensable pour éviter les déboires connus lors d'essais précédents dans d'autres régions.

La gendarmerie avait été informée et accord de M. le Maire obtenu (présent lors de l'opération). Les voisins (assez éloignés) avaient également été prévenus. Requête avait été faite auprès du président de la société communale de chasse pour trouver des candidats (vite trouvés et très volontaires d'éliminer cet envahisseur venu d'Asie).

Constat & résultat :

À l'issue des tirs, pas un seul frelon n'avait pu s'échapper du nid. Objectif parfaitement atteint. Moins d'une minute plus tard, un frelon hagard tournait autour de la passoire de papier qu'avait été son nid, il s'agissait d'un frelon en retard de butinage pour son retour au bercail. L'ensemble de la structure du nid ne s'est pas décroché car il n'y a pas eu de tirs croisés et l'humidité des jours précédents avait ramolli sa structure. Visite sur site le lendemain matin : Grosse surprise, une dizaine de frelons tournent autour des restes du nid, la déduction est vite faite, tous les frelons n'étaient pas rentrés la veille au nid, un petit nombre de jeunes fondatrices préparaient leur départ et revenaient au nid se ressourcer ou chercher de la chaleur auprès de leurs congénères avant de repartir peut-être définitivement..... Même si la destruction du nid a été parfaite grâce à ce protocole, à cette date, (fin octobre) il est donc déjà tard pour assurer une destruction complète de la population des nids. Des coupelles d'appâts sucrés ont été disposées alentours pour tenter des captures avec bâtonnet de glue arboricole et des pièges sélectifs d'AAFA ont également été disposés. L'expérimentation de cette méthode sera poursuivie pour confirmation de ces encourageants résultats et affiner celle-ci. Je suis intéressé par vos retours d'expérience de mise en œuvre de ce protocole par courriel (critiques et améliorations éventuelles). Merci.

L'opération doit être menée sous la responsabilité du président de la structure associative de chasse locale pour l'organisation, avec l'aval (arrêté) de l'élue en charge de l'environnement sur la commune.

À diffuser sans retenue dans les réseaux du monde de la chasse et des municipalités confrontées aux coûts non négligeables des interventions classiques en hauteur lorsque les conditions environnementales le permettent.

La solution pérenne de contrôle de l'invasion de Vespa Velutina sur le territoire des intercommunalités, dans un souci de maîtrise des coûts, passe par la formation de personnels agents territoriaux pour la neutralisation des nids, la mutualisation des moyens à mettre en œuvre et la mise en place d'un réseau de piégeage sélectif et de volontaires à la capture des fondatrices à l'automne et au printemps.

Denis Jaffré, expérimentateur de la méthode & Administrateur d'AAAFA pour l'Ouest

Tél : 06 89 55 04 58 / jaffre.denis295@orange.fr

L'Association Action Anti Frelon Asiatique est visible sur Internet :

Le Blog de JP33 : <http://anti-frelon-d-asie-jp33.over-blog.com/>

Site AAAFA : <http://anti-frelon-asiatique.com/>

Nous validons complètement le protocole de destruction de nid de frelon asiatique au fusil mis en place par D. Jaffré sur la commune de Locmélard en Finistère décrit ci-dessus, car il a donné totale satisfaction dans les conditions citées dans le présent document.

Mr Pierre-Yves MOAL
Maire de LOCMÉLARD



M. Patrick BEUZIT
Président de la Société Communale
de Chasse de LOCMÉLARD

D. B.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.

